

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 13 septembre 2021 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Denis STOLF, personnalité qualifiée, vice-président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- M. Jean-Luc GAILLARDIN, commune de Dammarie sur Saulx,
- M. Jean-Michel GUYOT, maire de Ligny en Barrois,
- Mme Claire PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Narendra JUSSIEN, représentant Mme le Préfet de la Meuse,
- M. Mathieu RIQUART, ASN,
- M. Patrice TORRES et Mme Martine HURAUT, ANDRA
- M. Benoît JAQUET, Mmes Laetitia FAUGIERES et Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Jean-Pierre MALASPINA, commune de Poissons,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jacques LERAY, CEDRA.

Etaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, conseillère départementale de la Haute-Marne,
- M. Didier GROSJEAN, maire de Montiers sur Saulx,
- M. Louis LODE, commune d'Horville en Ornois,
- M. Jean-François MARECHAL, maire de Saudron,
- M. Yannick RICHARD, maire d'Osne le Val.

Etait invité :

- M. Jean-Marie HANOTEL, MNE.



M. STOLF salue la présence de M. JUSSIEN, qui remplace M. LERAITRE à la tête de la mission d'accompagnement territorial du projet auprès de Mme la Préfète de la Meuse. En réponse à M. OLLIVIER, M. JUSSIEN indique qu'il a été directeur de l'école des mines d'Albi et qu'à ce titre, il connaît le projet depuis de nombreuses années.

1) Approbation du PV du CA du 25 mai 2021

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 mai 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, moins l'abstention de Mme FRANÇOIS.

2) Projet de Lettre du CLIS

Le prochain numéro porte exclusivement sur la mise en place de l'état de référence sanitaire (Osarib), en annonçant en particulier les enquêtes de terrain qui doivent débuter cet automne. Pour Mme FRANÇOIS, il ne s'agit pas d'une actualité urgente. Il serait préférable d'évoquer la procédure en cours pour la demande de DUP et l'enquête publique à venir. Sinon, cela risque de donner à la population l'impression que le projet de stockage a été acté.

M. STOLF rappelle que les travaux de l'ORS doivent commencer prochainement et qu'il est nécessaire d'en informer le public, comme cela a déjà été fait en juillet avec des parutions dans l'Est Républicain et le Journal de la Haute-Marne, selon le souhait de la commission « Environnement-Santé ». Il propose que les informations concernant l'enquête publique soient diffusées via internet, outil plus réactif, et viennent en plus de la communication institutionnelle prévue.

Après discussion, il est décidé de modifier le texte de la page 1 afin de préciser que l'état de référence sanitaire intervient avant toute décision concernant le stockage, et que le suivi (système de veille) ne sera effectif que si le projet est autorisé, avec pour objectif de mettre en évidence d'éventuelles évolutions de l'état de santé. Il sera également ajouté un encadré pour rappeler les prochaines échéances du processus.

Le texte modifié, prenant également en compte les observations attendues des partenaires du CLIS dans cette démarche sur les quatre volets d'Osarib (MM. GUYOT et RIQUART souhaitent qu'ils soient mieux différenciés et que l'information soit plus accessible), sera transmis aux membres du CA pour validation. Il est rappelé à M. LHERITIER que le coût de ce projet pour le CLIS correspond à 20% de la prestation de l'ORS, soit 20 000 € (hors budget communication).

En réponse à M. TORRES, qui relaie une interrogation du Président de la CLI de Soulaives, M. JAQUET indique que le conseil scientifique a été composé suite à un appel à candidatures lancé par Santé publique France, selon sa procédure habituelle.

M. STOLF précise que la parution de la Lettre du CLIS sera annoncée par voie de presse, mais que ce numéro pourrait être également diffusé à tous les habitants du périmètre d'étude, en adressé. Une décision sera prise en ce sens si le coût de la prestation reste raisonnable.

En réponse à Mme PEUREUX et M. OLLIVIER, M. TORRES signale que l'Observatoire Pérenne de l'Environnement (OPE) de l'ANDRA recueille toutes les données environnementales mesurées autour du site, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air. La mise à disposition de toutes ces informations étant compliquée, il est proposé d'organiser une séance pour qu'elles soient présentées aux membres du CLIS, en prévoyant également une visite de l'OPE.



Mme PEUREUX s'interroge sur la possible utilisation des données par les labos en charge de les effectuer (CNRS, INRA...). M. TORRES répond que cela est parfois possible, selon les termes du contrat liant l'ANDRA à ses prestataires.

M. FLEURY regrette qu'il s'agisse, dans le domaine de la surveillance, d'un autocontrôle. Pour M. TORRES, il existe d'autres contrôles par des laboratoires indépendants, qui peuvent être missionnés par l'ASN ou par une CLI.

3) Rapport de la CNE

M. STOLF rappelle que la prochaine AG est prévue le 25 octobre à 18h00 à Joinville, avec la venue de la CNE pour une présentation de son 15^{ème} rapport. Les membres du CLIS sont invités à poser des questions par écrit, qui seront transmises au fur et à mesure à la CNE, afin qu'elle puisse y répondre lors de la réunion.

4) Réponses de l'ANDRA à l'Autorité environnementale

L'ANDRA a mis en ligne son mémoire en réponse aux recommandations de l'Autorité environnementale (Ae), saisie dans le cadre de la procédure de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Elle a également organisé le 9 septembre une réunion en visio sur ce sujet.

M. HANOTEL, qui a assisté à cette réunion, déplore le fait que de nombreuses questions sont restées sans réponse. Pour M. TORRES, le format « webinaire » n'est pas le format adapté pour prendre toutes les questions et y répondre, mais ce n'était pas l'objectif : l'objectif était de présenter le mémoire en réponse de l'ANDRA.

M. STOLF indique que la prochaine réunion de la commission « Localisation », qui aura lieu le 27 septembre à 18h00 à Bure, en présence de M. SCHMITT, co-rédacteur de l'avis de l'Ae, portera justement sur ce thème. Elle sera ouverte aux membres du CA.

Mme FRANÇOIS signale que son association a demandé à des experts (MM. LAPONCHE, THUILLIER et VIRRION) de faire une lecture critique des réponses de l'ANDRA à l'Ae, et qu'il serait intéressant que ce travail soit présenté au CLIS. M. STOLF propose, si cela leur est possible, qu'ils le fassent à l'occasion de la réunion de la commission.

MM. GAILLARDIN et GUYOT demandent que le contenu de l'intervention proposée par Mme FRANÇOIS soit communiqué à l'avance par écrit afin d'être en mesure de réagir à chaud. Mme PEUREUX estime que l'ANDRA devrait également pouvoir répondre. Mme FRANÇOIS juge ces demandes de « contrôle » préalable inhabituelles et injustifiées ; elle ajoute qu'il ne s'agit pas, par ailleurs, d'organiser un débat contradictoire avec l'ANDRA mais simplement d'apporter des éléments d'information plurielle. Dans ces conditions, elle préfère en référer à son association et retire sa proposition.

Pour MM. OLLIVIER et JUSSIEN, le débat doit avoir lieu, mais il doit être organisé et répondre à certaines règles, comme la détermination des temps de parole. Avec l'accord des membres du CA, M. STOLF propose que la relecture du mémoire de l'Andra par les experts sollicités par Burestop soit présentée lors d'une réunion ultérieure.



Suite à la demande de Mme FRANÇOIS, M. TORRES indique que le mémoire en réponse aux avis des collectivités territoriales est intégré au dossier soumis à enquête publique, et qu'il a été présenté aux conseils municipaux des communes de Mandres et Saudron.

5) Journée Portes Ouvertes de l'ANDRA

L'ANDRA organise une journée Portes Ouvertes le dimanche 26 septembre. Comme chaque année, il est proposé au CLIS de tenir un stand d'information à cette occasion.

Par 11 voix pour, 1 contre (M. FLEURY) et 2 abstentions (Mme FRANÇOIS et M. LERAY), il est décidé de participer à cette journée. Les membres du CLIS seront sollicités pour assurer une permanence tout au long de l'événement.

6) Questions diverses

- M. STOLF informe les membres du CA que des visites du laboratoire sont programmées les 6, 15, 18 et 25 octobre. Les inscriptions sont ouvertes. Une visite des installations POMA à Froncles devrait être proposée aux membres du CLIS pour fin octobre – début novembre.

- M. LHERITIER indique que le projet de cahier des charges relatif à l'appel d'offres pour des études sur la tenue des matériaux va être transmis aux membres du CA pour validation. M. JAQUET verra avec l'ANDRA pour définir le périmètre documentaire. A partir de là, un appel d'offres européen sera lancé. Parallèlement, sur la suggestion de M. COUDRY, l'école d'ingénieurs de Nogent en Bassigny (procédé et mise en œuvre des matériaux) sera sollicitée.

- Mme FAUGIERES fait part des difficultés rencontrées pour organiser une visite des installations du CEA à Marcoule et d'Orano (Usine Melox) : peu de dates disponibles, nombre réduit de visiteurs. Le point sur les conditions d'accès sera fait à la fin du mois.

- M. OLLIVIER signale que des discussions ont lieu entre les deux présidents des Conseils départementaux afin d'accélérer la désignation du nouveau président du CLIS.

- Le tableau récapitulatif des acquisitions foncières de l'ANDRA, ou de la SAFER pour le compte de l'ANDRA, actualisé au 30/06/21, est mis à disposition des membres du CA.

- Mme FRANÇOIS remet des exemplaires de l'ouvrage « CIGEO, coffre-fort géologique ? Démystifier le mythe », afin de les mettre à disposition notamment des membres du CA.

A Bure, le 20 décembre 2021

Le Vice-Président


Denis STOLF

